



## Accident de trajet et employeurs multiples

-----  
Par Stephanie34600

Ma situation n'a pas l'air compliqué de prime abord mais je n'arrive pas à avoir une réponse donc peut être que vous pourrez me renseigner correctement

J'ai eu un accident de trajet l'année dernière en me rendant chez mon 2e employeurs ( mon 1er employeurs se trouvant à la même adresse que le 2e) , la Cpam a bien reconnu l'accident pour les deux employeurs dès lors mon second employeur m'a établi des fiches de paye en accident de travail et là où je me pose la question c'est comment mon 1er employeur doit établir réellement mes fiches de paye car là elles sont en maladie et on me décompte dessus une indemnité d'At ce qui me paraît pas très logique

Pourriez vous m'apporter une réponse, merci